



www.emcdda.eu.int

# Drugnet Europe

Lettre d'information de l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies

ISSN 0873-5387

## Dans ce numéro...

- 2 L'usage de benzodiazépines aux toxicomanes en traitement
- 3 500<sup>ème</sup> entrée d'EDDRA
- 4 Chronique: nouvelle stratégie antidrogue de l'UE 2005-2012
- 5 La Commission sur les narcotiques souligne les défis du VIH et du SIDA
- 6 L'OEDT lance une alerte sur l'intoxication à la cocaïne/atropine
- 7 Nouveaux produits et services de l'OEDT
- 8 Visites à l'OEDT

## Consommation de drogues: le fossé entre les sexes se réduit-il?

Dans un document technique édité le 8 mars 2005, à l'occasion de la Journée internationale de la femme, l'OEDT s'est intéressé aux différences de genre dans les modèles de consommation de drogues. L'analyse effectuée montre qu'au sein de l'UE, les hommes semblent toujours plus enclins à consommer des drogues illicites que les femmes, mais des signes possibles d'une «réduction du fossé» entre les hommes et les femmes dans la consommation de drogues et de l'augmentation des similitudes dans l'expérience de la toxicomanie au cours de la vie, en particulier chez les lycéens, apparaissent préoccupants. Le document analyse des données en provenance de trois sources: des études ESPAD menées auprès de la population estudiantine (1995, 1999, 2003); des études de la population générale et des centres de traitement de la toxicomanie.

Les questions soulevées dans le document visent à analyser, entre autres, s'il existe chez les jeunes femmes une tendance croissante à consommer les mêmes drogues que leurs homologues masculins et si cette attitude indique un glissement vers des modèles de toxicomanie plus semblables à l'avenir entre les deux sexes. Si tel devait être le cas, ceci pourrait se traduire par une «augmentation considérable des niveaux globaux de prévalence», souligne le document.

«Il se peut, a souligné le Pr Salme Ahlström, présidente du comité scientifique de l'OEDT, en commentant les résultats de cette analyse, que les jeunes femmes européennes deviennent de plus en plus vulnérables à la toxicomanie et à la consommation de niveaux nocifs d'alcool. Nous devons tenter de comprendre la raison de cette tendance afin d'élaborer des approches de prévention et de traitement adaptées au sexe qui engageront les jeunes femmes et modifieront leur comportement. Ces mesures sont essentielles si nous voulons éviter des problèmes accrus de santé publique à l'avenir».

Le document décrit les facteurs susceptibles d'influencer les différences de consommation de drogues entre les hommes et les femmes

Suite à la page 7



Il se peut que les jeunes femmes en Europe deviennent de plus en plus vulnérables à la toxicomanie.

### Drugnet Europe N° 50

La publication *Drugnet Europe* est à sa 50<sup>ème</sup> édition. Lancée en septembre 1996, la lettre d'information est l'un des principaux outils de communication de l'OEDT faisant régulièrement part des dernières nouvelles concernant l'agence, son réseau Reitox et ses partenaires institutionnels et internationaux. Au fil des années, la publication a connu plusieurs adaptations au niveau du style et de la fréquence d'édition.

L'élargissement de l'UE, en 2004, a amené l'OEDT à éditer plusieurs de ses publications dans plus de 20 langues (par exemple, le *Rapport annuel*). Cette expansion linguistique pour certaines de nos publications entraîne un sérieux coût et nous oblige par ailleurs à restreindre nos dépenses pour d'autres publications. C'est la raison pour laquelle à partir du prochain numéro, *Drugnet Europe* ne paraîtra plus qu'en anglais.

D'autres développements sont prévus pour la lettre d'information en 2005 afin de tirer un profit maximal des possibilités offertes par Internet. En plus des versions papier et pdf actuelles, l'OEDT envisage d'élaborer une nouvelle version plus complète en anglais sur le web. Nous vous tiendrons au courant dans les prochains numéros.

Les lecteurs des versions en espagnol, en allemand, en français et en portugais qui souhaitent dorénavant recevoir la version anglaise imprimée sont invités à

Suite à la page 7

Avril-juin  
2005

# La situation de la drogue

## L'usage de benzodiazépines aux toxicomanes en traitement



**Les femmes sont plus nombreuses que les hommes parmi les consommateurs primaires de benzodiazépines**

Les benzodiazépines font partie des tranquillisants les plus prescrits au monde à l'heure actuelle. L'utilisation illicite de ces substances par la population générale et parmi ceux qui ont des problèmes de dépendance aux drogues fut le thème central de la deuxième édition des journées internationales de l'héroïne qui s'est tenue en mars à Grenade (Espagne) sur l'initiative du

Conseil andalou pour l'égalité et le bien-être social.

Selon les résultats de la dernière étude menée auprès des ménages de la population générale espagnole en 1999, 2% des adultes ont reconnu avoir consommé des benzodiazépines sans prescription au cours des douze mois précédant l'entretien. Une extrapolation au niveau plus large de l'UE suggère qu'un peu moins de six millions d'Européens consomment des benzodiazépines sans prescription. Bien que le degré de représentativité des données espagnoles dans le contexte plus large de l'UE ne soit pas clair, la grande consommation de ces drogues prouve la nécessité d'approfondir l'étude.

Actuellement, un faible pourcentage des Européens en traitement dans un centre de toxicomanie spécialisé demande de l'aide pour résoudre un problème lié uniquement à la consommation primaire de benzodiazépines. En 2003 le pourcentage global de toxicomanes en traitement qui a signalé

un problème lié à la consommation primaire de benzodiazépines n'a pas excédé 11% et ce chiffre est resté stable au cours des dix dernières années.

Les patients en traitement qui déclarent consommer des benzodiazépines en tant que drogue primaire présentent le même profil d'âge que ceux qui consomment comme drogue primaire des opiacés (20-29 ans). Les deux groupes commencent généralement par essayer ces drogues avant l'âge de 20 ans, mais les femmes sont plus nombreuses dans le groupe des consommateurs primaires de benzodiazépines (rapport hommes/femmes = 1/1,2) que dans celui des consommateurs primaires d'opiacés (rapport hommes/femmes = 3,8/1).

Les données relatives au traitement montrent que les benzodiazépines sont plus prédominantes en tant que drogue secondaire combinée à des opiacés, en particulier à l'héroïne.

*Linda Montanari et Iñaki Markez*

## Profils de patients en traitement

L'OEDT recueille des données sur les patients souhaitant recevoir un traitement pour leur toxicomanie et se sert à cette fin d'un protocole commun européen baptisé «Indicateur de la demande de traitement». Les données sont récoltées auprès de cinq sources: les centres de traitement ambulatoire (CTA), les centres de traitement en milieu hospitalier, les agences à bas seuil (ABS), les unités de traitement en milieu carcéral et les médecins généralistes.

L'OEDT vient d'établir une comparaison entre les patients des groupes CTA et ABS dans quatre pays (Belgique, Grèce, Irlande et Luxembourg). Les données ont été recueillies dans une étude menée en 2000 et révèlent des profils de patient très différents:

- les patients ABS sont généralement plus âgés (moyenne d'âge: 25 ans dans les CTA et 33 ans dans les ABS);
- le rapport hommes/femmes est supérieur dans le groupe ABS (3/1 dans les CTA et 4/1 dans les ABS);
- 93% des patients ABS sollicitent de l'aide pour une consommation primaire d'opiacés (73% dans les CTA);
- 51% des patients ABS consomment actuellement des drogues par injection (24% dans les CTA).

Bien que intéressantes, ces données restent limitées et soulignent la nécessité de renforcer l'analyse des profils.

*Linda Montanari*

## Portail européen de la santé publique

«Santé-UE» est le titre provisoire d'un portail européen de la santé publique que la direction générale de la santé et de la protection des consommateurs (DG-SANCO) de la Commission européenne met actuellement au point. Ce portail, qui sera accessible via le site Internet Europa (<http://europa.eu.int>), entend être l'unique point d'accès à des informations fiables sur la santé publique au sein de l'UE.

Le portail s'adressera à l'ensemble des citoyens européens, mais il sera particulièrement axé sur la jeunesse.

Actuellement en phase de test préliminaire, le portail s'articule provisoirement autour des rubriques suivantes:

- Ma santé (jeunes enfants, enfants, adolescents, etc.);
- Mon style de vie (nutrition, alcool, tabac, drogues, etc.);
- Mon environnement (santé environnementale, etc.);
- Problèmes de santé (maladies infectieuses, cancer, etc.);
- Des soins pour moi (sécurité du patient, vaccinations, etc.);
- Santé au niveau de l'UE (politiques de santé, recherche, etc.).

L'OEDT participe au développement technique du portail qui devrait être prêt et fonctionnel d'ici la fin 2005. L'agence fournira des informations sur la consommation de drogues et sur les conséquences de celle-ci pour la santé.

*Norbert Frost*

# Réponses

## Surveiller les services fournis dans les centres à bas seuil

Le rôle des services à bas seuil pour débusquer les groupes de toxicomanes «peu visibles» ou à haut risque n'a cessé de se développer ces dix dernières années (1). À travers ses études, l'OEDT s'est donc efforcé d'obtenir un nombre croissant d'informations fiables et comparables dans ce domaine au sein de l'UE.

À la suite de la réunion d'un groupe d'experts de l'OEDT consacrée aux outils, à la qualité et à la couverture de la surveillance des services à bas seuil, qui s'est tenue en 2004, l'agence vient de se lancer dans un exercice de cartographie de la disponibilité et de la qualité des données produites par ces services. Les experts se réuniront à nouveau en juin dans le but de permettre à l'OEDT de recueillir les données sur la fourniture de services dans ces environnements suivant des critères plus standardisés.

L'OEDT pourra ainsi disposer d'une base plus solide lui permettant de surveiller la mise en œuvre de la recommandation du Conseil de 2003 relative «à la prévention et à la réduction des dommages pour la santé liés à la toxicomanie» (voir article opposé). Cette initiative complétera d'autres travaux en cours concernant les données sur les demandes de traitement.

*Dagmar Hedrich*

(1) L'expression «à bas seuil» décrit un environnement qui vise à faciliter l'accès des toxicomanes à des services sociaux et sanitaires. Les agences sont implantées à des endroits spécifiques et ont des heures d'ouverture adaptées aux besoins de leurs patients (par exemple, pendant la nuit).



Photo: istockphoto.com

**Le rôle des services à bas seuil pour débusquer les groupes de toxicomanes «peu visibles» ou à haut risque n'a cessé de se développer ces dix dernières années**

## Inventaire des actions visant à prévenir et à réduire les dommages liés à la drogue

La direction générale de la santé et de la protection des consommateurs (DG-SANCO) de la Commission européenne dresse actuellement un inventaire des services et des institutions des États membres de l'UE qui œuvrent à la prévention et à la réduction des dommages liés à la toxicomanie. En cours de compilation par le contractant, l'Institut Trimbos (Pays-Bas), l'inventaire se fonde sur des informations soumises à l'OEDT par les points focaux nationaux Reitox.

Le projet trouve son origine dans la recommandation du Conseil du 18 juin 2003 (1). Ce texte est la première recommandation de la CE dans le domaine de la santé publique en ce qui concerne les drogues et insiste auprès des États membres pour qu'ils fassent de la prévention de la toxicomanie et de la réduction des risques un objectif central en matière de santé publique. Il reflète l'importance que l'UE attribue à l'élaboration de stratégies d'évaluation fondées sur des données probantes afin de diminuer le nombre de décès liés à la toxicomanie.

Le texte recommande aux pays de proposer une diversité de services de réduction de risques évalués dans leur politique de prévention et de traitement de la toxicomanie. L'objectif de l'inventaire est d'aider à cataloguer et surveiller ces actions et à les revoir à la lumière des tous derniers éléments de preuve.

*Dagmar Hedrich*

(1) [http://europa.eu.int/smartapi/cgi/sga\\_doc?smartapi!celexapi!prod!CELEXnumdoc&lg=FR&numdoc=32003H0488&model=guichet](http://europa.eu.int/smartapi/cgi/sga_doc?smartapi!celexapi!prod!CELEXnumdoc&lg=FR&numdoc=32003H0488&model=guichet)

## 500<sup>ème</sup> entrée d'EDDRA

Créé en 1997 dans le but de promouvoir l'évaluation scientifique de programmes de prévention, de traitement et de réduction de risques au sein de l'UE, EDDRA, le système d'information en ligne de l'OEDT, vient d'enregistrer son 500<sup>e</sup> projet, un événement marquant dans son histoire. EDDRA s'inscrit dans le cadre d'une stratégie plus large qui vise à développer une «culture d'évaluation» en Europe par le biais de critères de grande qualité et de l'évaluation des résultats. Il s'agit aujourd'hui d'un outil multilingue bien établi pour l'archivage et la collecte de données sur la meilleure pratique pour répondre à la consommation de drogues.

Intitulé «*Searching family treasure*» (À la recherche du trésor familial), cette 500<sup>ème</sup> entrée cible en particulier les familles avec des enfants de 6 à 12 ans qui courent potentiellement le risque d'être confrontés à l'avenir à des problèmes de toxicomanie. Mené par une organisation volontaire du nord du Portugal, le projet se sert d'un scénario axé sur une chasse au trésor pour améliorer l'interaction familiale. Il offre en particulier aux parents et aux enfants une formation aux aptitudes permettant de réduire les facteurs de risque (ex.: problèmes de comportement) et vise également à aborder les signes indicateurs d'une future consommation de drogues en promouvant les facteurs de protection (par exemple l'implication parentale). Plus de la moitié (58%) des parents qui ont suivi la formation ont eu l'impression que celle-ci les avait rapprochés de leurs enfants. Quant aux enfants participants, ils ont tous signalé avoir observé entre-temps un changement dans le comportement de leurs parents. Voir *Fact sheet* à l'adresse <http://www.emcdda.eu.int/?nnodeid=7480>.

*Abigail David*

## À lire

### Rapport annuel 2004 de l'OICS



L'«Intégration des stratégies de réduction de l'offre et de la demande: au-delà d'une approche équilibrée», est un thème central du *Rapport annuel 2004* de l'Organe international de contrôle des stupéfiants.

Sorti de presse à Vienne, le 2 mars, le rapport fait remarquer que, s'ils sont utilisés de manière isolée, les programmes d'offre et de réduction de la demande ne produisent que des résultats limités. Les activités de réduction de l'offre devraient donc être intégrées dans des activités de réduction de la demande et être coordonnées avec celles-ci au niveau local, régional et international.

Un autre sujet de préoccupation souligné dans le rapport de cette année est l'augmentation au cours des douze mois écoulés des ventes illicites par Internet de produits pharmaceutiques contenant des narcotiques et des substances psychotropes. Le rapport invite les gouvernements nationaux à prendre des mesures énergiques contre les pharmacies en ligne argumentant que celles-ci «mettent gravement en danger la santé des clients».

**Publié par:** Nations Unies (OICS)

**Langues:** anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe

**Date:** 2 mars 2005 • **Prix:** US \$25

**ISBN:** 92-1-148198-8 • **ISSN:** 0257-3717

**Commandes:** [https://unp.un.org/howto\\_customer\\_service.aspx](https://unp.un.org/howto_customer_service.aspx)

*L'OEDT est responsable de la sélection des ouvrages cités sous cette rubrique et du texte présenté. Toutefois, le contenu des ouvrages et les avis qu'ils expriment relèvent de la responsabilité de leurs auteurs.*

## Chronique

### Nouvelle stratégie antidrogue de l'UE 2005-2012



**La stratégie vise à fournir une valeur ajoutée aux stratégies nationales en matière de drogues au sein de l'UE tout en respectant les principes de la subsidiarité et de la proportionnalité prévus par les Traités**

Le Conseil européen des 16 et 17 décembre 2004 a approuvé la stratégie antidrogue de l'UE pour la période de 2005 à 2012. Celle-ci se fonde sur les résultats de l'évaluation finale de la stratégie et du plan d'action drogue de l'UE (2000-2004) pour laquelle l'OEDT a joué un rôle clé (1). La stratégie vise à fournir une valeur ajoutée aux stratégies nationales en matière de drogues au sein de l'UE tout en respectant les principes de la subsidiarité et de la proportionnalité prévus par les Traités.

Confirmant l'approche intégrée, multidisciplinaire et équilibrée de l'UE des drogues et des toxicomanies, qui combine la réduction de la demande et celle de l'offre, la stratégie se concentre sur ces deux domaines politiques et sur deux thèmes transversaux: «coopération internationale» et «recherche, information et évaluation». Elle souligne également l'importance de faire un usage optimal des instruments légaux et d'information existants ainsi que la nécessité d'assurer les consultations adéquates avec un vaste groupe de partenaires (par exemple, des centres scientifiques, des professionnels de la drogue, des ONG représentatives, la société civile et les communautés locales). D'une durée de huit années, la stratégie servira de cadre pour deux plans d'action drogue de l'UE consécutifs, d'une durée de quatre ans chacun. Comme cela fut le cas pour la précédente stratégie, l'évaluation sera une haute priorité.

Sous cet angle, la stratégie prévoit:

- des revues annuelles par la Commission européenne des progrès réalisés dans la mise en œuvre des activités prévues dans les plans d'action;
- une évaluation d'impact en 2008 (en vue de proposer un second plan d'action pour la période 2009-2012);
- une évaluation finale globale de la stratégie antidrogue et des plans d'action de l'UE en 2012.

Suite à une consultation avec l'OEDT, Europol et d'autres partenaires, la Commission a adopté et transmis pour débat au Parlement européen et au Conseil, le 15 février 2005, une proposition de plan d'action drogue de l'UE pour 2005-2008. Ce plan d'action couvre les quatre domaines de priorité politique de la nouvelle stratégie. Le texte proposé est présenté sous la forme d'un tableau détaillant les actions et leur calendrier de réalisation, les acteurs et les possibles outils d'évaluation ou indicateurs. Le Conseil devrait approuver ce plan d'action dans sa forme définitive d'ici mi-2005.

**Philippe Roux**

(1) COM (2004) 707 final. Voir également. *Objectif drogues* n°12 «Évaluation de la stratégie et du plan d'action de l'Union européenne (2000-2004)» <http://www.emcdda.eu.int?nnodeID=439> et <http://snapshot.emcdda.eu.int>

# Élargissement

## L'élargissement, toujours à l'agenda

Avec trois nouveaux pays sur le point d'adhérer à l'agence et d'autres frappant déjà à la porte, l'élargissement reste un sujet prioritaire à l'agenda de l'OEDT.

Les négociations de la Bulgarie, de la Roumanie et de la Turquie avec la Commission européenne pour devenir membres de l'OEDT sont terminées et ces pays devraient faire partie de l'Observatoire dans les mois à venir. Dans cette perspective, la Commission a invité l'OEDT à procéder à une réévaluation des systèmes nationaux d'information de ces pays en partant des analyses qui avaient été faites en 2001 et 2002.

Par ailleurs, la Croatie, qui a présenté sa candidature à l'OEDT le 17 janvier, espère que les négociations avec la Commission pourront débuter dans le courant de l'année. À la demande de la Commission, l'OEDT vient d'évaluer la capacité de ce pays à mettre sur pied un système national intégré d'information sur la drogue.

L'OEDT est l'une des cinq agences de l'UE qui ont été sélectionnées pour ouvrir leurs portes aux pays des Balkans occidentaux (1). L'ex-République yougoslave de Macédoine a déjà exprimé son intérêt pour une telle participation et des signes d'intérêt pourraient venir d'autres pays de la région.

Un nouveau projet Phare de la Commission européenne visant à préparer la Bulgarie et la Roumanie à l'adhésion à l'OEDT a été approuvé en novembre 2004 et débutera en avril 2005 pour une durée de dix-huit mois.

Alexis Goosdeel

(1) COM (2003) 748 final – [http://europa.eu.int/eur-lex/lex/LexUriServ/site/fr/com/2003/com2003\\_0748fr01.pdf](http://europa.eu.int/eur-lex/lex/LexUriServ/site/fr/com/2003/com2003_0748fr01.pdf)

# Partenaires

## La Commission sur les narcotiques souligne les défis du VIH et du SIDA

La Commission sur les narcotiques (CND), le principal organisme d'élaboration de politique sur les drogues au sein du système onusien, a tenu sa 48<sup>ème</sup> session à Vienne, du 7 au 14 mars, se concentrant sur les défis posés par le VIH/SIDA.

Le Dr Peter Piot, directeur exécutif d'ONUSIDA, a mené un débat thématique sur cette question, au cours duquel plusieurs pays ont notifié des progrès dans la réduction de la prévalence du VIH chez les toxicomanes et ont échangé leurs expériences. Le rôle de la prévention, du traitement, du dépistage du VIH et du conseil ont été discutés dans ce contexte.

L'OEDT a contribué aux discussions en soumettant un document sur la prévention du VIH et la mise en œuvre de programmes d'échange d'aiguilles au sein de l'UE. Au nom de l'UE, la présidence luxembourgeoise a présenté l'expérience européenne en matière de prévention du VIH, remerciant pour les conseils fournis dans ce domaine par la «Déclaration des Nations unies sur les principes fondamentaux de la réduction de la demande de drogues». Elle a exprimé en particulier son soutien pour la mise en contact des toxicomanes avec des services de traitement, ce qui réduit les conséquences nocives de la consommation de drogues.

La CND a adopté une vingtaine de résolutions sur un large éventail de questions, entre autres le soutien à l'Afghanistan pour garantir la bonne exécution du plan de mise en œuvre de la lutte contre les narcotiques que ce pays a adopté en février 2005.

Danilo Ballotta

## Drugs-Lex

### Approches légales de l'usage et de la possession des drogues dans l'UE

Le 11 février, l'OEDT a publié une étude intitulée «*The use of illicit drugs in the EU – legislative approaches*». Ce document offre un aperçu des dispositions légales au sein des divers États membres de l'UE concernant la consommation et la possession de drogues destinées à un usage personnel.

La première partie de l'étude se concentre sur le cadre légal international régissant la consommation et la possession de drogues, et notamment sur les conventions des Nations unies (1961, 1971 et 1988). L'étude explique que si les trois conventions régissent le contrôle international des drogues, c'est aux pays

signataires qu'incombe la responsabilité de les transposer en droit national. Les 25 pays de l'UE ont ratifié et mis en œuvre les conventions onusiennes.

Les conventions invitent les pays signataires à limiter la consommation de drogues à un usage médical ou scientifique. L'étude montre cependant dans quelle mesure ces mêmes conventions laissent la possibilité aux pays de déterminer eux-mêmes les peines applicables en cas de possession de drogues pour un usage strictement personnel. L'Organe international de contrôle des stupéfiants est chargé de surveiller l'application des conventions onusiennes par les pays.

La seconde partie résume les différentes approches légales de la consommation personnelle de drogues au niveau national qui vont de la tolérance de certaines drogues à des sanctions pénales couvrant la consommation de toute substance. L'étude conclut que de nombreux pays ont actuellement tendance à considérer la consommation personnelle de drogues illicites comme un délit relativement mineur, incompatible avec des peines d'emprisonnement mais qu'il ne faut pas interpréter cette tendance comme un «adoucissement» des législations en matière de drogues.

Danilo Ballotta

<http://www.emcdda.eu.int/?nodeid=7079>

## En lumière

### La consommation de drogues en République tchèque

Le point focal national tchèque vient de publier une étude intitulée «*Regional comparison of drug use and its consequences in the Czech Republic in 2002*».

Dans le cadre d'une analyse de la situation générale des drogues dans ce pays, l'étude décrit les disparités régionales au niveau de la consommation de drogues et des conséquences de celle-ci d'un point de vue socio-économique, démographique et institutionnel. Elle se penche également sur le lien existant entre les facteurs de risque environnementaux (par exemple, conditions socio-économiques défavorables) et le niveau de comportement à risque dans la société (par exemple, la criminalité) en analysant la corrélation, les facteurs et les segments sur la base de données provenant de 14 régions administratives. Les principaux résultats de l'étude sont les suivants:

- La consommation de drogues et la criminalité tendent à se concentrer dans les régions aux revenus moyens plus élevés, en particulier dans les villes.
- Les services au profit des consommateurs de drogues sont concentrés dans les régions marquées par une grande utilisation et une large disponibilité des drogues, ainsi que par une plus grande demande pour de tels services.
- L'attribution de moyens financiers pour les services de prévention et de traitement est différencié au sein de la République tchèque, les subventions étant allouées en fonction des besoins des régions.

Selon le point focal, les différences identifiées entre les régions devraient être prises en compte dans la politique sociale et la politique de toxicomanie au niveau national et régional.

**Pavla Lejcková**

Version en tchèque: <http://www.drogy-info.cz/article/articleview/1311/1/13>

Résumé en anglais: <http://www.drogy-info.cz/index.php/article/articleview/1480/1/48>

## Reitox

### Tirer le meilleur profit des données nationales

Tirer le meilleur profit des données nationales, améliorer les résultats et rationaliser les tâches de l'OEDT et du réseau Reitox étaient les principaux points à l'ordre du jour de la dernière réunion des responsables des points focaux organisée par l'OEDT du 23 au 25 février. La discussion avait pour objectif d'examiner comment éviter la duplication des efforts et comment exploiter de manière optimale les informations fournies par les centres nationaux dans un climat marqué par une compression des budgets au niveau national comme au niveau de l'OEDT.

L'OEDT a donné un aperçu de la façon dont il utilise actuellement les données nationales dans un grand nombre de ses produits (ex.: *Rapport annuel*, documents politiques, bulletin statistique, monographies scientifiques). Afin de donner suite aux discussions, les experts se réuniront à nouveau à Lisbonne, du 18 au 20 mai, dans le but d'évaluer cette réutilisation des informations de manière plus précise. Les autres points à l'ordre du jour étaient une analyse de deux nouveaux outils de collecte d'informations sur les «alternatives à la prison» et les «questions cadres politiques et institutionnelles». Il a été convenu d'intégrer ces outils dans le processus de collecte de données en 2006.

Les participants ont enfin discuté des conséquences d'une récente résolution du Conseil d'administration réduisant le nombre de réunions du réseau Reitox de trois à deux par an. À la lumière de ceci, il a été décidé de prolonger la durée des deux réunions restantes si les points à l'ordre du jour l'exigent.

*Frédéric Denecker*

## Système d'alerte précoce

### L'OEDT lance une alerte sur l'intoxication à la cocaïne/atropine

Plusieurs intoxications impliquant l'usage de cocaïne mélangée à des doses relativement élevées d'atropine ont été signalées en Belgique, en France, en Italie et aux Pays-Bas fin 2004 et début 2005. L'atropine est un alcaloïde d'origine naturelle dérivé de la plante *atropa belladonna* qui peut se révéler fatal à doses élevées.

Lorsqu'il est apparu clairement que les phénomènes ne se limitaient pas à un seul pays et risquaient de se multiplier, l'OEDT a lancé des alertes (1) à l'attention de ses partenaires du système d'alerte précoce Reitox concernant les nouvelles drogues synthétiques (SAP), le 14 décembre et le 1<sup>er</sup> mars. Lors de ces alertes, l'Observatoire a conseillé à ses partenaires de notifier les symptômes déclenchés par l'intoxication au complexe cocaïne/atropine à leurs réseaux respectifs ainsi qu'à leurs autorités de la santé dans le but de les aider à poser un diagnostic précoce.

Suite aux alertes lancées par l'OEDT, plusieurs États membres ont mis les professionnels concernés en garde. Cet exercice a montré une fois de plus que le SAP est un mécanisme hautement opérationnel, flexible et bien équipé qui permet de détecter et de répondre rapidement à un phénomène de toxicomanie émergent et à des menaces potentielles pour la santé publique.

**Roumen Sedefov**

(1) Le système d'alerte précoce est la première phase de l'action commune sur les nouvelles drogues synthétiques, (JO L 167, 25.06.1997). <http://europa.eu.int/scadplus/leg/fr/lvb/l33025.htm>



# Produits et services

## Nouvelle brochure sur les agences de l'UE

Seize agences décentralisées de l'Union européenne se sont réunies dernièrement afin d'élaborer une nouvelle version de la brochure de présentation intitulée *Les agences européennes oeuvrent pour vous à travers toute l'Europe*.



La brochure introduit une brève présentation du rôle des agences. Chacune des agences est ensuite présentée en une page, tandis qu'une carte illustre leur lieu d'implantation.

Disponible en 23 langues, cette brochure peut être obtenue par l'intermédiaire de la librairie en ligne de l'UE (<http://bookshop.eu.int>) et par le biais du réseau de centres d'information *Europe Direct* présent dans les 25 États membres de l'UE ([http://europa.eu.int/comm/relays/ed\\_fr.htm](http://europa.eu.int/comm/relays/ed_fr.htm)).

De plus amples informations sur les agences peuvent être obtenues à l'adresse [http://europa.eu.int/agencies/index\\_fr.htm](http://europa.eu.int/agencies/index_fr.htm). En plus des seize agences actuelles, cinq autres seront prochainement opérationnelles.

## Drugnet Europe N° 50

Suite de la page 1

s'abonner par e-mail ([info@emcdda.eu.int](mailto:info@emcdda.eu.int)). Ceux qui désirent être informés de la disponibilité de la version pdf peuvent s'enregistrer sur le site web de l'OEDT (<http://www.emcdda.eu.int/register>).

## Consommation de drogues...

Suite de la page 1

comme le type de drogue, le groupe d'âge et les modèles de toxicomanie. Concernant les modèles de consommation de drogues, l'analyse révèle chez l'ensemble des adultes (de 15 à 64 ans) une «augmentation de la prédominance des hommes sur les femmes avec la réduction du cadre temporel d'observation, de l'utilisation sur toute une vie à l'utilisation actuelle (30 derniers jours) en passant par l'utilisation récente (douze derniers mois).» Les hommes sont, en outre, plus enclins à avoir une consommation intensive de drogues que les femmes. Dans certains pays, les garçons d'âge scolaire sont deux, trois, voire dans un pays, quatre fois plus nombreux que les filles dans le groupe des «consommateurs fréquents de cannabis» (40 fois ou plus sur toute une vie).

Les résultats du rapport montrent que les femmes consomment davantage de sédatifs que les hommes. Des études menées auprès de lycéens (15–16 ans) au sein de l'UE révèlent que le nombre de filles déclarant consommer des tranquillisants et des sédatifs non prescrits par un médecin est supérieur à celui des garçons, sauf en Irlande, à Chypre, au Royaume-Uni et en Norvège.

Les données fournies par les services de traitement de la toxicomanie au sein de l'UE indiquent que 20% seulement des patients en traitement sont des femmes.

L'OEDT examinera la question du genre dans son *Rapport annuel 2006*. Le nouveau document s'inscrit en phase préparatoire et vise à stimuler un débat entre les chercheurs sur l'influence du sexe sur les modèles de consommation de drogues en Europe.

Le document peut être téléchargé sur le site de l'OEDT <http://www.emcdda.eu.int>

# Ressources

## Produits et événements utiles sur le phénomène de la drogue



### Programmes d'échange d'aiguilles et de seringues

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) vient de publier une étude explorant l'efficacité des programmes d'échanges d'aiguilles et de seringues stériles (NSP) afin de réduire la propagation du VIH/SIDA chez les toxicomanes qui consomment des drogues injectables.

Le rapport résume les données disponibles dans la littérature et fournit une évaluation scientifique des résultats et de l'efficacité des études sur les programmes d'échange d'aiguilles et de seringues. Il examine la valeur des stratégies de décontamination des aiguilles et des seringues, ainsi que la vente et la distribution de seringues par l'intermédiaire des pharmacies et de distributeurs automatiques. Il aborde la question de la destruction des aiguilles et des seringues et passe en revue la législation sur l'attirail d'injection.

Le rapport conclut que l'encouragement de la disponibilité d'équipements d'injection stériles et de leur utilisation par les toxicomanes réduit substantiellement la contamination par le VIH.

OMS (2004), *Effectiveness of sterile needle and syringe programming in reducing HIV/AIDS among injecting drug users. Evidence for Action Technical Papers*, Genève: OMS (ISBN 92-4-159164-1)

Vous pouvez commander la publication auprès du département VIH de l'OMS à l'adresse: [hiv-aids@who.int](mailto:hiv-aids@who.int) ou la télécharger du site <http://www.who.int/hiv/pub/idu/pubidu/en>

*Les organisations désireuses de faire connaître leurs bulletins, magazines, sites web, CD-ROM ou toute autre ressource sont invitées à contacter:*

*Kathryn.Robertson@OEDT.eu.int*

**Drugnet Europe** est une lettre d'information publiée par l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (OEDT), Lisbonne. La lettre d'information est publiée quatre fois par an, en espagnol, allemand, anglais, français et portugais. Version originale: anglais. La reproduction est autorisée dans la mesure où la source est citée.

Si vous désirez vous inscrire gratuitement, veuillez spécifier vos exigences par courrier électronique: [info@emcdda.eu.int](mailto:info@emcdda.eu.int)

Rua da Cruz de Santa Apolónia 23-25, 1149-045 Lisbonne, Portugal  
Tel. (351) 218 11 30 00 • Fax (351) 218 13 17 11  
[info@emcdda.eu.int](mailto:info@emcdda.eu.int) • <http://www.emcdda.eu.int>

## Calendrier 2005

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15  
16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31

### Réunions de l'OEDT

- 18–20 mai: Réunions d'experts du Reitox, Lisbonne.
- 23–24 mai: Comité scientifique de l'OEDT, Lisbonne.
- 25 mai: Réunion du groupe de travail sur les questions de genre dans les données relatives à la demande de traitement, Lisbonne.
- 1–3 juin: Cours de formation de l'Académie Reitox sur les relations avec les médias, Budapest.
- 2–3 juin: Collecte de données sur les services à bas seuil, Lisbonne.
- 16–17 juin: 5<sup>ème</sup> atelier annuel sur le système d'alerte précoce de l'action commune sur les nouvelles drogues synthétiques, Lisbonne.
- 27–28 juin: Réunion annuelle du groupe d'experts de l'OEDT sur l'indicateur clé lors d'études de la population, Lisbonne.

### Réunions externes

- 21–22 avril: 3<sup>ème</sup> réunion du Forum d'experts sur la justice pénale, Groupe Pompidou, Strasbourg.
- 6–8 juin: Réunion annuelle du groupe de concertation des services de contrôle anti-drogue dans les aéroports européens, Groupe Pompidou, Budapest.
- 26 juin: Journée internationale contre l'abus et le trafic illicite de drogues.
- 30 juin–2 juillet: 3<sup>ème</sup> conférence latine sur la réduction des risques liés aux usages de drogues, Barcelone (<http://www.clat3.org>).

### Réunions de l'UE

- 11 mai et 22 juin: Groupe horizontal «drogue», Bruxelles.

## Visites

### Parlement européen



Photo: matthiasbild

Le 1<sup>er</sup> février, la Commission des libertés et des droits des citoyens, de la justice et des affaires intérieures du Parlement européen a organisé un échange de vues sur la refonte du règlement de création de l'OEDT (rapporteur: M<sup>me</sup> Frederika Brepoels).

En vue de cet échange, une délégation de ladite commission a rendu une visite à l'OEDT le 3 mars, sous la conduite de M<sup>me</sup> Brepoels et de M. Johannes Blokland. La visite avait pour but de mieux comprendre le travail en cours et les défis que l'agence allait devoir relever à l'avenir à la lumière de la refonte et du nouveau plan d'action anti-drogue de l'UE (2005–2008).

La délégation a été accueillie par le président de l'OEDT, Marcel Reimen, et par le chef d'unité de la direction générale Justice, Liberté et Sécurité de la Commission européenne, M. Carel Edwards (coordination de la lutte antidrogue). Les membres du personnel de l'OEDT ont poursuivi en présentant le programme de travail 2005 et les perspectives pour 2006.

M<sup>me</sup> Brepoels a remercié l'OEDT pour sa collaboration fructueuse. La refonte du règlement a lieu dans le cadre d'une procédure de codécision.

[http://europa.eu.int/institutions/decision-making/index\\_fr.htm#codecision](http://europa.eu.int/institutions/decision-making/index_fr.htm#codecision)

### Commission européenne

M. Jonathan Faull, directeur général de la DG Justice, Liberté et Sécurité de la Commission européenne, a rendu visite à l'OEDT le 29 mars et s'est entretenu avec les membres du personnel de l'agence sur les projets en cours et les défis futurs.

M. Faull a fait part de sa satisfaction sur la qualité des travaux de l'OEDT lors de la fourniture d'informations et d'analyses objectives, fiables et comparables, ce qui a concouru à amener l'agence à un niveau élevé de crédibilité et de respect. Il a également fait référence à l'excellente collaboration entre l'agence et la Commission européenne.

Dans le contexte de la refonte du règlement de création de l'OEDT (voir ci-dessus), M. Faull a expliqué que la DG Justice, Liberté et Sécurité élaborait actuellement une proposition qui sera débattue par le Parlement européen et le Conseil.

Joëlle Vanderauwera